

Justificatif généré le 10/01/2023

Support de parution :



Date de parution : 10/01/2023  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/653703](http://www.actu-juridique.fr/a/653703)  
N° d'annonce : 653703

## SOCIETE DE PRESSE FEMININE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 89.984 €

**Siège social** : 3-9 Avenue André Malraux Immeuble Sextant 92300 LEVALLOIS-PERRET  
441 174 554 R.C.S. Nanterre

Le traité de fusion établir le 22 novembre 2022 avec la société Société de Presse Féminine, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 89 984 euros, ayant son siège 3-9 Avenue André Malraux – Immeuble Sextant – 92300 Levallois-Perret, immatriculée sous le numéro 441 174 554 RCS NANTERRE, comportant notamment la description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nanterre et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 1er décembre 2022.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 1er janvier 2023.

La société CMI PUBLISHING, absorbante, détenant à 100 %, la Société de Presse Féminine, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, la Société de Presse Féminine, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis,

le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : #a326DEZV**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a326DEZV>

